



Bonjour,

Pour cette année 2023, la Caf de l'Isère et le Département s'unissent de nouveau pour soutenir financièrement des initiatives, individuelles ou collectives, portées par des jeunes isérois de 11 à 25 ans.

Les objectifs de Coup de Pouce Jeune Isère :

- favoriser l'autonomie des jeunes,
- accompagner les parcours des jeunes en favorisant leurs expériences pour qu'ils trouvent leur place dans la société,
- rendre les territoires isérois plus dynamiques grâce à ces initiatives portées par les jeunes,
- proposer ce dispositif comme un levier d'action pour les acteurs dans la mise en œuvre d'une politique jeunesse sur les territoires.

Comment postuler ?

Les projets pourront être déposés en ligne, avec les pièces jointes, sur www.coupdepoucejeunesisere.fr avant le 16 avril 2023 et seront présentés devant un jury en mai 2023.

Les jeunes doivent, pour déposer un dossier, avoir entre 11 et 25 ans, habiter en Isère et porter le projet seul ou à plusieurs : culturel, sportif, solidaire, de séjours à visée éducative ou citoyenne, de protection de l'environnement, de promotion de la santé...

Ils peuvent se faire accompagner par un animateur ou un autre professionnel travaillant dans une structure associative ou une collectivité locale (animateur, éducateur, informateur jeunesse...) ou alors porter leur projet de manière autonome, seul ou en équipe.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Conseillère technique Jeunesse ou le secrétariat des interventions sociales : interventions-sociales@caf38.caf.fr

Cordialement,
La Caf de l'Isère.